

PROCÈS-VERBAL
DE REUNION DU CADRE DE CONCERTATION COMMUNAL

Sur financement du PACT 2, s'est tenue le 27 Juin dans la salle de réunion de la Mairie la première réunion du cadre de concertation de la Commune Urbaine de Loga sous la présidence de Monsieur Modi Moumouni, Maire de la Commune.

Ordre du jour : Mobilisation des ressources.

Etaient présents :

- Modi Moumouni, Maire de la Commune Urbaine de Loga ;
- Harouna Ali, Premier Adjoint au Maire de Loga,
- Amadou Hassane Secrétaire Général ;
- Soumaïla Siddo, Directeur Départemental du Plan ;
- Hinsa Saley, Chef de village de Kouro Béri ;
- Issoufou Abdou, Chef de village de Tombotamey ;
- Abdou Hassane, chef de village de Soudièdeye ;
- Zakari Hamidou, chef de village de Garsiko ;
- Banao Billo, Chef de village de Sargadji ;
- Saley Dodo, chef de village de Sorko ;
- Seyni Saley, Chef de village de Dambazi ;
- Seyni Moumouni, CSC Loga ;
- Garba Seyni, Etat-Civil communal ;
- Boubacar Seyni, chef de secteur Sargadji ;
- Saïdou Oumarou, chef de secteur Kouro ;
- Amza Abdou, chef de secteur Bakir-Tombo ;
- Seyni Saley Mayaki, chef de Garsiko ;
- Adamou Hamidou, chef de secteur de Bouki ;
- Mamoudou Modi, Conseiller Municipal ;
- Djibrila Saley, chef de secteur de Kossey ;
- Nasser Hamani, Représentant du chef de canton ;
- Hadjara Issoufou, Conseillère Communale ;
- Zeinabou Idé, Conseillère Communale ;
- Mme Karimou Fati Yayé, Conseillère communale ;

- Ali Marou, Receveur Municipal ;
- Ali Soumana, Conseiller Communal ;
- Ibrahim Idé, Conseiller Communal ;
- Hamidou Garba, Secrétaire Municipal ;
- Morou A. Arzika Abdoulaye, PACT 2 Dosso.

Après l'installation des participants par le Secrétaire Général, une fatiah a été prononcée suivie de la présentation de ceux-ci.

Ensuite est intervenu le Maire pour son discours d'ouverture qui dans son allocution a tout d'abord remercié le PACT 2 qui a bien voulu rendre effective l'organisation de cette activité.

Il a également orienté ses remerciements à l'endroit des participants qui malgré les contraintes du moment n'ont ménagé aucun effort pour répondre à la sollicitation.

C'était pour lui, l'occasion pour saluer l'initiative combien encourageante, car dit-il, que ce cadre permet de prendre en compte les problèmes de la commune afin de saisir qui de droit pour des solutions appropriées.

Pour ce faire, il a attiré l'attention de tous les acteurs réunis pour la circonstance, de procéder à une analyse minutieuse des points soumis à leur appréciation pour que les instances supérieures ne trouveront aucun obstacle pour leur adoption.

C'est sur ces points qu'il a, avant de prononcer l'ouverture officielle, souhaité un plein succès aux travaux, un bon séjour dans le chef-lieu de la Commune et un bon retour dans les foyers respectifs pour ceux qui ont effectué le déplacement sur Loga.

A l'entame, le Secrétaire Général et le Directeur Départemental du Plan ont tour à tour intervenu pour expliquer aux participants le rôle du cadre de concertation, ce qu'on attend de ses membres et du lien avec le conseil municipal.

Selon eux, il s'agit d'une organisation qui est créée sous l'autorité du Maire. Son rôle est recueillir les renseignements nécessaires, les traiter et de les soumettre au conseil pour adoption.

On doit retenir qu'il est créé par une loi réglemant les collectivités territoriales et fait partie de la bonne gouvernance des communes.

Après que les participants soient imprégnés de l'importance du cadre, la question relative au recouvrement a été mise en débat.

D'après l'exposé du Receveur Municipal, ladite situation se présente comme suit :

Pour l'Année 2021 :

a) Budget ordinaire :

Prévision : 107 185 313 **Recouvrement :** 54 348 572 **Taux** 49,3 %

b) Budget d'Investissement :

Prévision : 768 635 000 **Recouvrement :** 39 414 635 **Taux** 5,12 %

Les deux (2) budgets ont été expliqués par le Receveur, le Maire, le Directeur départemental du Plan et le Secrétaire Général.

Selon eux, le budget d'Investissement connaissait un exploit dans le passé, c'est dû au nombre important des projets et ONG intervenant dans la commune d'où le montant de leur intervention transitait par les caisses de la commune.

Il faut retenir que de 2021 à ce jour, la situation d'aucun projet ne transite par les caisses de la commune.

Pour ce qui est du budget ordinaire, on déplore le faible recouvrement dans les domaines ci-dessous :

1. La taxe municipale et de voirie :

Prévision	Recouvrement	Reste à recouvre	Taux
40 000 000	12 753 750	27 246 250	31,88 %

A ce niveau, il y a lieu de tenir compte de la mauvaise pluviométrie de l'année 2021 ayant occasionné un déficit important dans la commune. Il faut ajouter à ce phénomène le comportement des agents chargés du recouvrement et des chefs de villages qui n'agissent que quand se présente la mission de recouvrement.

Pour ce faire, il a été arrêté d'attendre le moment de la récolte pour procéder au recouvrement et d'entreprendre de larges sensibilisations des imposables.

Après les participants ont procédé à l'analyse des autres taxes, les obstacles ont été définis et les propositions ont été soumises :

Il s'agit entre autres :

Le Taxi embarcation : Ici. Pour 500 000 F de prévision, seulement 89 500 F ont été recouverts. Il y a lieu de déplorer le manque d'opération coup de point où les jougs des charrettes sont pris et ne sont restitués qu'après paiement.

La taxe sur artistes et publicité 200 000 F de prévision, 0 F recouverts. On doit alors identifier les artistes et les imposer.

Commerce de bétail : identifier et recenser les commerçants :

Taxe Hôtelière : 100 000 F prévus, et 0 F recouvré. Il n'y a aucun hôtel à Loga.

Taxe sur les Hydrocarbure et Etablissements insalubres : 200 000 F prévus 94 000 F recouverts. Il faut vérifier la propriété de l'action.

Colporteurs Ambulants : 50 000 F prévus, 30 000 recouverts.

Stationnement et vente sur le marché : 4 000 000 F prévus, 2 717 700 recouverts. Attirer l'attention des collecteurs et sensibiliser les marchands à prendre les tickets. Il faut également organiser des inspections dans les marchés par la désignation des agents pouvant faire le travail.

Abattage des animaux : Prévission 600 000 F, 200 000 F de recouvrement. Il a été demandé à l'agent de l'Elevage de redoubler d'effort. Ce dernier explique que le nombre d'animaux à abattre au niveau l'abattoir est en baisse par rapport au passé.

Spectacle et Divertissement : 100 000 F prévision, 1 044 100 F recouverts. Cette augmentation s'explique par l'imprévision des taxes perçues par les téléphonies mobiles Moov et Airtel.

Identification des animaux : 3 000 000 F prévus, 2 998 000 recouverts. Bien que le recouvrement soit bon, on doit toujours renforcer le dispositif. C'est-à-dire augmenter en période de traite le nombre de collecteurs.

Fourrière : 300 000 F de prévu, 87 000 de recouvrement.

La Taxe Gare Routière : 700 000 F prévus, 210 000 F recouverts. Compte tenu du nombre important de véhicules qui quittent chaque jour de l'auto gare, de la barrière et dans les gares des villages de Bakir-Tombo, Kouro, Sargadji, Tibéwa, un tel montant est inacceptable. Il y a lieu de mettre le percepteur devant les faits accomplis et dans le cas échéant procéder au retrait pur et simple du carnet.

Frais signature : 3 000 000 F prévus ; 1 794 700 recouverts. Cette situation s'explique par des frais de signature d'acte de cession dont son recouvrement se fait maintenant en compte-gouttes.

Location Immeubles : prévision 400 000 F, recouvrement 0 F. pas d'immeubles répondant à la question. Ce qui nécessite la réhabilitation des piales de la Maison des Jeunes et de la Culture.

Exploitation des carrières : 200 000 prévus, 1 200 000 recouverts. Ceci s'explique par l'abondance des activités liées à la construction de la Route bitumée Loga-Doutchi.

Occupation du domaine public : il a été prévu 200 000 F et 2 395 000 ont été recouverts. Cette situation s'explique par la vente des places réservées aux kiosques au bord des voies Loga-Doutchi et Loga-Dosso, une fois le bitumage terminé.

Au vu de tout ce qui a été discuté, il s'est trouvé que les taxes sont mal perçues dans la commune.

Il va falloir trouver des solutions. C'est ainsi que certaines recommandations ont été formulées.

Il s'agit entre autres :

- 1 - d'intensifier la sensibilisation à tous les niveaux ;
- 2 - de réunir les percepteurs et leur faire des propositions arrêtées par le cadre ;
- 3 - de convier les marchands de bétail à fréquenter le parc à bétail de Loga.
- 4 - de choisir un moment favorable au recouvrement de la taxe municipale (récolte) ;
- 5 - de prévoir des primes de rendement aux meilleurs collecteurs.

Après le représentant Régional du PACT 2 a pris la parole pour présenter le projet qui selon lui intervient dans 45 communes de la Région de Maradi de 43 communes de la Région de Dosso dans les domaines de la décentralisation ; de la gouvernance économique et financière ; du Transfrontalier et Migration, de la sécurité.

Il a aussi attiré l'attention des participants, qu'à la fin de chaque année les communes seront mises en concurrence afin de voir les plus performantes.

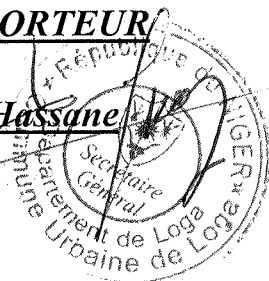
En clôturant son intervention, il s'est beaucoup réjoui des conditions dans lesquelles les présentes sessions se sont déroulées.

Enfin, un engagement a été pris par les responsables communaux consistant à rehausser le taux de recouvrement par la sensibilisation de tous les acteurs et le rapprochement du Receveur et la Commission finance à se retrouver sur une table pour faire des propositions de sortie de crise.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président a levé la séance.

LE RAPPORTEUR

Amadou Hassane



LE MAIRE

Modi Moumouni

